



COMPTES RENDUS

Conseil d'école élémentaire de Labenne du 31/03/2011

Présents : Mme St Lézer, directrice et Mmes et Ms les enseignants de l'école élémentaire
Mme Chessoux adjointe aux affaires scolaires, M Mais adjoint en charge de la sécurité
Mmes et M. les représentants élus des associations de parents d'élèves
Mme Mauvoisin DDEN, Mme Ligia Alves enseignante en charge du dossier gens du voyage,
Mme Devilliers enseignante du RASED

Excusés : Mme Maton, enseignante de CE1, et M. Wagnier, Inspecteur de l'Education nationale

Accueil

Mme St-Lézer remercie les personnes présentes. Elle demande qu'un secrétaire enseignant et parent soient désignés afin de rédiger le compte rendu dès la fin de la réunion. Les parents refusent car ils estiment qu'un compte rendu ne se fait pas en 5mn sur un coin de table, il faut prendre le temps de le rédiger afin de retranscrire la réalité des échanges.

Mme St-Lézer annonce d'une part qu'un conseil d'école extraordinaire sera réuni entre le 20 et le 30 juin par les deux directrices (élémentaire et maternelle) afin de présenter le projet d'école 2011/2015 qui est en cours de rédaction par les équipes, jusqu'au 31 mai au plus tard.

Les axes prioritaires indiqués lors du précédent conseil d'école étant :

- Maîtriser les fondamentaux et ancrer l'éducation artistique et culturelle.
- Personnaliser les parcours scolaires.
- Responsabiliser les équipes et les élèves à tous les niveaux.
- Accélérer le développement du numérique à l'école.
- Renforcer la politique de santé et la pratique du sport.

Les évaluations nationales en CM2 et en CE1

Pour les CM2, les résultats doivent être affinés et fournis prochainement par l'Inspection académique.
Evaluations en CE1 annoncées pour le mois de mai (entre le 16 et le 20 mai)

Perspectives pour la rentrée prochaine

80 CM2 quittent l'établissement et 57 GS arrivent.

Si l'on prend en compte la livraison de nouveaux logements cet été (40 logements vont être livrés en 07/2011) les effectifs ne devraient pas beaucoup évoluer et les prévisions laissent penser que l'école pourrait compter, comme cette année environ 330 élèves et 13 classes.

Mais, compte tenu de la livraison d'autres appartements en 01/2012 (environ 100) de nombreux élèves risquent d'intégrer l'école en 01/2012.

Cela aurait pour conséquence d'avoir des classes très chargées en effectif, peut-on envisager la création d'une classe en cours d'année ? C'est peu probable. Une décision sera prise par l'inspection académique en 09/2011 avec le comptage exact des effectifs.

Budget

Montant des subventions allouées à l'école par la mairie = 25 620 €:

Fonctionnement : 3 300 € + 1 000 €/classe soit 13 300 €

Projets (surf, voile, classe de découverte) : 12 320 €

Montant des subventions allouées par l'association des parents d'élèves = 3 687 €:

Fonctionnement : 987 € (3€/enfant)

Projets : 951 € pour la voile et le surf et 1 749 € (33 €/enfant) pour la classe de découverte

Fonds distribués grâce à l'organisation du vide grenier de mai et du repas de la fête des écoles

Montant récoltés par l'école auprès des parents = 3 229 €:

Cotisation de la coopérative versée par les parents : 2 255 €

Photos 562€

Vente de gâteaux : 226 € pour la classe de découverte des CM1 et 186 € pour l'action Ekolondoï en CE2

Note-avenant au règlement intérieur

Texte élaboré par l'équipe enseignante soumis au vote des membres

« L'assiduité scolaire est à respecter. Toute absence doit être signalée et justifiée par écrit par la famille, dès le retour à l'école. Un certificat de non-contagiosité doit être fourni en cas de maladie contagieuse. »

Projets

Il est rappelé que toutes ces sorties nécessitent la présence de parents accompagnateurs volontaires qui posent souvent à ce titre des jours de congés. Il est donc important de communiquer les dates des sorties dès qu'elles sont connues à l'ensemble des enfants par un mot à signer par les parents pour éviter les oublis. Il en est de même pour les dates d'agrément piscine et vélo.

- ❖ Pour les CP/CE1 : piscine le lundi, il reste 6 séances qui nécessitent la présence de parents accompagnateurs agréments
- ❖ Action de prévention bucco-dentaire au profit des élèves de CP
- ❖ Représentation « histoires pressées » pour les CE2/CM1/CM2 le 29/04 à 13h50. Besoins de parents accompagnateurs.
- ❖ EPS (éducation physique et sportive) les classes de CM2 ont mené la 1ère phase des projets de surf et voile et aboutiront en juin. La dernière séance aura lieu en fin d'année sous la forme d'une régata. Quant aux séances de surf elles ont bien fonctionné et il reste 3 séances à faire en fin d'année. Ces projets sont financés avec une importante subvention de la commune et de l'association des parents d'élèves. Coût 3110€ + bus 392€
- ❖ Rencontres USEP (besoins de parents accompagnateurs agréments pour les sorties vélo)
CE2/CM1 = 02/2011 raquettes et pelote (1 classe de CM1 n'a pas pu y aller car l'enseignante était absente ce jour là et la directrice n'a pas pu prendre le relais)
CM1 Vélo : 26/04 entraînement à l'école, 03/05 entraînement extérieur et 26/05 tour à vélo
CM2 Vélo : 31/05 tour à vélo. Les parents sont en attente du détail du parcours.
- ❖ Les classes de CE2, et CE1/CE2 présenteront un spectacle de théâtre sur le thème des contes le 26/05/2011 à 19h00 à la salle des fêtes.
- ❖ CE2 Mme Larrieu prévoit avec Mme Prieur une animation avec l'association Ekolondoï (faune et flore du Boudigau). Il faut des accompagnateurs pour le 5 et 6 mai.
- ❖ les CM1 classe d'environnement du 9 au 13 mai. Les parents demandent que les accompagnateurs extérieurs soient présents à la réunion d'information du 07/04 et souhaitent aussi que le prix final soit communiqué aux familles.
- ❖ Le 10 mai les CM2 iront au centre hélio marin pour une 2^{ème} rencontre.

La Fête de l'école

Mme St Lézer rappelle qu'elle s'exprime au nom des enseignants(es) qui se sont réunis entre eux et ont décidé à l'unanimité que la fête serait organisée le vendredi 24 juin.

Organisation retenue par les enseignants : installation des stands l'après midi, jeux à partir de 16h30, 18h30 chorale sur le thème des arts présentée par toutes les classes, tirage de la tombola et buvette/tapas.

Les enseignants(es) espèrent que le plus grand nombre de parents s'associera à ce moment festif que les élèves attendent, qui permettra aux enfants de montrer à leurs familles le fruit de leur travail de l'année en éducation musicale et qui nous permettra de rencontrer les parents dans un autre contexte.

Les parents d'élèves élus, s'élèvent, une fois de plus, contre ce changement décidé en totale absence de concertation avec les élèves et l'ensemble des familles.

Demande est faite de consulter dans chaque classe les enfants et les parents, les enseignants refusent.

Un avis demandé par l'association des parents d'élèves sur son site internet www.fcpe-labenne.fr montre en effet que les enfants et les parents souhaitent conserver la fête le samedi après-midi.

La formule actuelle permet de réunir un maximum de parents, qui ne travaillent pas contrairement au vendredi. C'est une journée fédératrice et conviviale au sein de la commune. De plus, elle permet de récolter un maximum de fonds pour financer les sorties scolaires de l'année suivante (pour info 3643€ pour l'après-midi +1500€ pour la soirée).

L'école a toujours proposé un grand nombre de sorties pédagogiques (classe de découverte, projet voile, projet surf, sorties culturelles, ...) dont la pérennité nécessite en moyenne 5300 € de rentrées chaque année(en plus de l'aide des parents et de la mairie).

C'est une chance pour nos enfants mais cela a aussi un coût, financé en grande partie grâce à cette fête. Pour rappel, la vente de gâteau c'est 406 € en 2 ventes et les photos 562 €, nous sommes plutôt loin du compte...

Déplacer le fête au vendredi, c'est priver les enfants et parents qui travaillent de la possibilité d'y assister, et de voir disparaître les projets des écoles suite à un manque de moyens financiers.

Quid des enfants dont les parents ne pourront pas les récupérer à 16h30 ? Les enseignants(es) n'y ont pas pensé et aucune disposition n'est prise à ce jour. Ils seront confinés au périscolaire pendant que leurs camarades joueront aux stands dans la cour de l'école ?

L'Association des Parents d'élèves dont les membres sont une majorité à travailler jusqu'au vendredi soir, ne pourront ni aider à l'organisation, ni y participer.

Nous insistons une fois de plus sur le maintien de la fête le samedi.

Malgré nos arguments, les enseignants(es) ont décidé de maintenir leur position en expliquant :

Qu'il y a des familles absentes le week-end qui ainsi le vendredi pourront participer,
Qu'ils veulent du changement,
et qu'ils ne souhaitent plus venir un samedi après-midi, qui est un jour non travaillé

Les enseignants(es) indiquent aussi que s'il n'y a pas de fonds récoltés pour les projets, ils chercheront d'autres financements (comment ? rien n'est prévu pour le moment) ou les abandonneront tout simplement.

Les parents ne peuvent que s'indigner devant ce discours qui marque une profonde cassure dans le dialogue et la coopération qui existait jusqu'alors. C'est pour nos enfants que c'est malheureusement le plus regrettable.

Questions diverses

- ❖ Remerciements à la mairie pour l'achat d'un nouveau photocopieur livré à la mi-janvier
- ❖ Les signaux d'alerte incendie des trois bâtiments ont été reliés donc seront déclenchés et entendus en même temps par tous. Un exercice permettra de tester le dispositif.
- ❖ Les membres du RASED aimeraient disposer d'une ligne téléphonique particulière car elles ont souvent besoin de communiquer avec les familles, les spécialistes ...en toute confidentialité.
- ❖ Deux semaines de froid : période difficile car la température a varié entre 7 et 12 degrés mais les enseignants et la mairie ont géré du mieux possible. En effet, les élèves ont investi réfectoire et salle du conseil municipal pour faire classe. La chaudière est neuve et les réglages sont faits. Tout est rentré dans l'ordre rapidement.
- ❖ Deux agents municipaux passent le lundi matin afin de ramasser des débris (bouteilles d'alcool cassées, mégots...) qui sont régulièrement retrouvés dans la cour du haut. Parallèlement un signalement a été fait auprès de la police.
- ❖ Incidents pendant la pause méridienne : chaque conflit entre enfants doit être retranscrit auprès des enseignants et de la directrice.
- ❖ Problème à nouveau signalé par les parents : l'hygiène des toilettes reste insuffisante, une surveillance accrue est demandée afin que ce ne soit pas un terrain de jeu et qu'elles restent propres.